



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2001

Aménagements de l'avenue de Paris et de la Place du Roulage

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

DELIBERATION D2012792001

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2001

Voirie Circulation Sécurité Routière

Aménagements de l'avenue de Paris et de la Place du Roulage

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

En lien avec le projet de la Place de la Brèche sur lequel nous venons de délibérer et dans l'esprit de la délibération du 1er Avril 2001 sur l'aménagement et la circulation avenue de Paris, une réflexion cohérente en matière de circulation est menée entre l'avenue de Paris et la Place du Roulage. Il s'agit de poursuivre l'opération d'aménagement global dont les travaux, aujourd'hui achevés Place Saint Jean et Place Pierre Sémard constituent des étapes importantes.

Il nous faut poursuivre sur cette voie avec trois autres opérations :

- 1- l'avenue de Paris, depuis la rue de Souché jusqu'à la rue Terraudière
- 2- rue Perochon, avenue de Verdun, place du Roulage.
- 3- rue des martyrs, rue du 14 juillet, avenue Bujault, avenue de la République

S'agissant de la première opération, et suite à la délibération du 1er avril 2001, la Ville de Niort a réalisé, en concertation avec les riverains de l'avenue de Paris, des acquisitions foncières afin d'aménager des parkings en dehors des chaussées.

Nous souhaitons que ces aménagements permettent aux différents usagers une utilisation confortable et sécurisée des chaussées qu'ils s'agissent des transports collectifs, des voitures, des modes doux (vélos, rollers, etc...) ou encore des piétons. La concertation que nous poursuivons nous permettra également d'intégrer les problématiques que connaissent les personnes à mobilité réduite et de trouver des réponses adaptées.

Les éléments étant réunis, nous pouvons désormais travailler avec les riverains sur la deuxième opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à lancer la consultation de Maîtrise d'Oeuvre externe sur la Place du Roulage,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)